

WIZERNES



Réuni le 15 Mai 2020 sous la présidence de Monsieur Daniel HERBERT, Maire, le Conseil Municipal, après avoir pris acte de la décision du Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, a adopté à l'unanimité la question suivante :

URBANISME

- Val de Wisques -

Le Conseil Municipal décide de réviser à la baisse le prix des 5 parcelles de terrains à bâtir restantes au lotissement du Val de Wisques. Il accepte également que deux parcelles puissent être réunies en une seule, et en fixe le prix.

AU TITRE DES INFORMATIONS

➤ Monsieur HERBERT :

✓ Informe :

- Que la majorité des wizernois a apprécié la distribution de masques à usage unique effectuée ce jour, dans l'attente de la réception des réutilisables qui sont en commande ;

- Des appels téléphoniques donnés par les membres du bureau de municipalité aux personnes vulnérables de la commune et de l'accueil reçu ;

- Des décisions prises lors de la réunion du conseil d'école du 14 Mai dernier, dans le cadre de la réouverture du groupe scolaire. Il précise que l'arrêté de fermeture qui a été pris laissait la possibilité de réouvrir, ce qui pourra se fera dans les conditions suivantes :

- Accueil des enfants en présentiel :

- Le Mardi 2 Juin pour les élèves de CP et de CM2,
- Le Lundi 8 Juin pour les élèves de CE1 et CE2,
- Le Jeudi 11 Juin pour les élèves de CM1,

Chaque classe étant divisée en deux groupes de 12 élèves maximum (Groupe 1, les lundis et mardis, - Groupe 2 les jeudis et vendredis).

- Possible ouverture de la grande section de maternelle fin juin,
- Mise en place d'horaires décalés pour l'entrée et la sortie des élèves,
- Mise à disposition du personnel communal nécessaire pour

l'encadrement des élèves.

- Mise en place des services de garderie et de restauration scolaire dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale.

Il est précisé que la date limite pour l'inscription des élèves a été fixée au mercredi 20 Mai, mais qu'il y aura la possibilité pour un élève d'intégrer un groupe, à partir d'un jeudi, à la condition de prévenir le mercredi de la semaine précédente. A la date du conseil d'école, sur 327 élèves que compte le groupe scolaire, 280 réponses ont été reçues, dont 90 «oui», 165 «non» et 25 «ne sait pas».

➤ Madame VERRELLE

Rend compte des décisions prises lors du Conseil d'Administration du collège, pour l'accueil des élèves lors de la réouverture de l'établissement, à savoir :

- Nombre d'élèves limité à 50 par semaine et accueil sur 4 jours, le vendredi étant réservé au nettoyage des locaux,
- Encourager la ½ pension, et service des repas aux élèves sur plateaux,

- Port du masque obligatoire pour les enseignants, et possibilité pour les élèves de l'enlever quand ils seront dans la salle de classe,
- Accueil dans un premier temps des classes de 6^{ème} et de 5^{ème}, et possibilité d'accueillir les classes de 4^{ème} et de 3^{ème}, mais dans ce cas les 6^{ème} et 5^{ème} ne seront plus accueillis.

➤ Monsieur LYPS informe de l'annulation des manifestations suivantes :

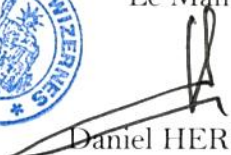
- 13 et 14 Juillet,
- Fête des écoles,
- Voyage scolaire pour les élèves de CM2,
- Remise de prix, étant précisé que les différentes possibilités d'organisation d'une distribution des livres aux parents est à l'étude.

➤ Monsieur DEGRAVE informe que malgré la décision prise d'annuler les brocantes, il est interrogé sur le sujet.

➤ Monsieur EVRARD fait part aux membres du Conseil de l'ouverture du terrain de tennis extérieur et du terrain de pétanque, sous certaines conditions d'utilisation, mais que les locaux sont fermés.



Le Maire,


Daniel HERBERT